

Les règlements

- Ton œuvre doit être créée par toi seulement, sans la participation d'un adulte : tu es capable!
- Tu peux choisir une œuvre que tu as déjà faite, par exemple, dans un cours d'art à ton école ou ailleurs
- Une seule œuvre par participant
- Nous n'acceptons pas les reproductions. Par exemple, tu ne peux pas colorier un dessin que tu trouves sur internet. Tu dois faire appel à ton imagination.
- Tu ne peux pas reproduire une image ou un personnage connu
- Interdis d'utiliser l'intelligence artificielle
- Ton œuvre peut être abstraite, colorée, en noir et blanc, ça peut être une grande peinture, une photographie ou même un vêtement que tu as fabriqué : informe-toi sur les différents médiums ou emprunte des livres de ta bibliothèque.
- Ton œuvre doit pouvoir s'accrocher au mur
- Présentation soignée : essaye de faire une vraie belle présentation de ton œuvre. Par exemple en y ajoutant un cadre pour une peinture ou utiliser une vraie toile, etc.

Des questions? Contactez l'Espace culturel à espaceculturel@cantley.ca ou 819 827-3434 poste 6825.